



Date de génération de ce justificatif : 30/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GERARD VOLAILLES – Constitution de société

Référence : L032689

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 8 août 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



GERARD VOLAILLES Société civile d'exploitation agricole Au capital de 30 000 euros 1, Le Grand Fleure 35150 BOISTRUDAN RCS RENNES En cours Avis de constitution Selon acte sous seing privé en date du 01/07/2025, il a été constitué une Société Civile aux caractéristiques suivantes : Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole Société Civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil Dénomination : GERARD VOLAILLES Siège social : 1, Le Grand Fleure 35150 BOISTRUDAN Objet : Exercice d'une activité agricole, Durée : 99 ans. Capital : 30 000 euros Apport en numéraire : 30 000 euros Gérance : Monsieur Eric GERARD , demeurant 1, Le Grand Fleuré 35150 BOISTRUDAN, Madame Béatrice GERARD , demeurant 1, Le Grand Fleuré 35150 BOISTRUDAN, Monsieur Aymeric GERARD , demeurant Le Moulin du Fleuré 35150 BOISTRUDAN, Agrément des cessionnaires de parts à l'unanimité de l'assemblée générale extraordinaire. La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis La Gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
